



225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca - Site Web : <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 21 février 2017 à 18 h 30
Salle des réunions**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue à Boucherville le 21 février 2017.

SONT PRÉSENTS :

Directrice :	Chantal Courchesne
Personnel enseignant :	Geneviève Darveau Élizabeth Cléroux Odette Lessard
Personnel de soutien :	Anne-Marie Naas (absente)
Service de garde :	Rachel Gagnon
Membres parents :	Stéphane Lapierre, Annick Ménard-Cheng, Annie-Claude Bibeau, Nathalie Scott, Sandra Gill

Membres du public :

1. **Ouverture de l'assemblée**
18 h 37
2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**
Elizabeth Cléroux fait fonction de secrétaire.
3. **Adoption de l'ordre du jour**
Le point 7.1.1 sera abordé à la fin.
Adopté par Annick Ménard-Cheng et secondé par Odette Lessard. Adopté à l'unanimité.
4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2017**

Deux coquilles au point 5 : enlever « le » et en lever le « x » de nouveaux (dernière phrase).

Une coquille au but 4 : enlever le « e » à *présentée* (dernière phrase).
Proposé par Sandra Gill et secondé par Stéphane Lapierre. Adopté à l'unanimité.
5. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 6 décembre 2016**
Nous prendrons une décision au conseil d'établissement du mois de juin.
6. **Parole au public**
Aucun public.
7. **ÉTUDE DES DOSSIERS**

7.1 Décision

7.1.1 Critère de sélection d'une direction d'école

Sandra Gill nous informe des compétences à considérer (à partir du document). Elle propose que nous reconduisons les mêmes critères que l'année 2016-2017 pour l'année 2017-2018.

Adopté par Annie-Claude Bibeau et secondé par Stéphane Lapierre. Adopté à l'unanimité.

CE-2016-2017-29

CE-2016-2017-30

CE-2016-2017-31

CE-2016-2017-32

7.1.2 Sortie 6^e année

Une sortie est proposée au Centre de formation professionnelle et les mesures de sécurité adéquates ont été prises. La sortie est gratuite.

Proposé par Annick Ménard-Cheng et secondé par Geneviève Darveau. Adopté à l’unanimité.

7.2 DISCUSSION

7.2.1 Nouveaux ajouts en personnel et service

Nous avons bonifié le service en orthopédagogie (2 jours et demi) et en éducation spécialisée (2 jours et demi) depuis le mois de janvier, grâce à des surplus de l’annexe B et à la mesure 30170 détaillée ci-dessous.

7.2.2 Mesure 30170

Il s’agit d’une subvention de 9 000 \$ du ministère qui peut être utilisée à diverses fins. L’équipe-école a choisi de bonifier le service en éducation spécialisée afin d’améliorer le fonctionnement de notre école. Mme Courchesne se doit d’informer le CÉ. Proposé par Rachel Gagnon et secondé par Odette Lessard

CE-2016-2017-33

Approuvé à l’unanimité.

7.2.3 Budget informatique et lecture à l’école

9 000 \$ ont été octroyés à l’école en budget informatique. L’équipe-école a choisi de renouveler des outils informatiques pour les élèves dyslexiques et d’implanter un mini-laboratoire d’iPad sur chariot. Une formation sera offerte aux enseignants par la Commission scolaire des Patriotes. Stéphane Lapierre mentionne que nous devons vérifier si notre réseau peut le supporter.

En ce qui concerne la lecture à l’école, nous avons reçu une subvention 2 200 \$. Il y aura aussi un salon du livre en avril. Annick Ménard-Cheng fait remarquer que les nouveaux achats de livres iront dans les classes et non à la bibliothèque. Elle espère que la situation sera différente l’année suivante, car il commence à manquer de variété. Elle nous rappelle que les livres de classe doivent quand même passer par la bibliothèque pour être codés et recouverts.

Également, nous avons reçu une subvention de 5 000 \$ pour du mobilier. Nous avons renouvelé certains meubles vieillissants dans les classes, ajouté du rangement dans les corridors et acheté un tableau d’affichage vitré pour l’entrée de l’école.

7.3 INFORMATION

7.3.1 Parole à la présidente

Sandra Gill a hâte de voir comment cela se passera pour les changements de territoire de l’an prochain. Le processus est difficile à comprendre, même pour quelqu’un qui a suivi. La rencontre du mercredi 22 février à l’école des Jeunes Découvreurs devrait clarifier le tout. Nathalie Tessier, notre secrétaire, est bien informée et répond aux questions des parents qui vivent de la confusion.

7.3.2 Parole aux enseignantes

Elizabeth Cléroux nous partage que nous aurons un nouveau référentiel de mathématiques pour la résolution de problèmes qui sera uniforme dans toute l’école. Le comité responsable le présentera à l’équipe-école sous peu et il sera en vigueur dès septembre 2017.

7.3.3 Parole à la technicienne du service de garde

Rachel Gagnon nous mentionne qu’il y a eu beaucoup de roulement dernièrement, mais que nous avons les solutions.

Elle présente le document des règles de fonctionnement pour connaître notre point de vue sur un changement effectué : des heures ont été fixées pour les élèves qui quittent le service de garde seuls. Le parent doit prévoir et indiquer l’heure pour faciliter la circulation, l’encadrement et pour des raisons de sécurité.

Les informations concernant l’année 2017-2018 sont à venir et les sorties proposées aussi. Cette année, il y a eu une bonne participation aux activités et aux sorties.

Annie-Claude Bibeau se questionne sur la journée « relax » vécue au service de garde. Elle vit un malaise avec le fait d’envoyer des objets électroniques de grande valeur à l’école. Rachel Gagnon exprime qu’elle a aussi vécu un malaise par rapport à cette activité et que l’activité ne reviendra pas l’année prochaine.

7.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien

Anne-Marie Naas est absente.

7.3.5 Parole à la direction

Mme Courchesne nous informe que l’équipe-école revoit présentement le code de vie. Un comité travaille de concert avec des conseillers pédagogiques pour arriver avec un produit fini qui sera présenté au prochain conseil d’établissement. En septembre 2017, nous ferons un grand lancement de notre nouveau « Mode de vie ». Nous aimerions également impliquer les médias. À suivre.

La compagnie « Flip Design » concevra des vêtements à l’effigie de l’école pour les élèves et pour nos équipes sportives. Pour les équipes sportives, c’est l’école qui paiera le vêtement. Un kangourou coûtera environ 26 \$ et un T-shirt, environ 14 \$. Les vêtements seront présentés au Conseil d’établissement et il sera possible de commander dès le mois de juin 2017.

7.3.6 Parole au représentant au comité de parents

Stéphane Lapierre mentionne qu’il y a eu deux rencontres.

Une le 26 janvier, où il a été question du projet « Parents-plus ». La « Table jeunesse » a mis sur pied un projet pour contrer le décrochage dans la région de la Vallée-du-Richelieu. Pour l’instant, c’est un projet-pilote. L’équipe offre des services gratuits aux écoles pour des élèves ciblés.

Il y a eu des modifications à la LIP, mais nous n’avons pas encore reçu les documents. Les détails sont donc à venir.

8. VARIA

9. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

19 h 20

CE-2016-2017-34

Proposée par Annick Ménard-Cheng, secondé par Rachel Gagnon. Adopté à l’unanimité.

Chantal Courchesne, directrice

Sandra Gill, présidente